



Pascale MATHIEU
Présidente

president.cno@ordremk.fr

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie et des Finances
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Télédoc 151
139, rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Paris, le 23 mars 2020

Monsieur le ministre de l'Economie et des Finances,

Permettez-moi dans un premier temps de vous assurer du soutien des kinésithérapeutes et de l'ordre en particulier dans la dramatique situation qu'affrontent notre pays et nos concitoyens.

Afin de limiter la propagation de l'épidémie, j'ai, en responsabilité, dès la demande de confinement, demandé aux kinésithérapeutes de fermer leurs cabinets et de ne prendre en charge que les soins absolument non reportables sans risque d'aggravation pouvant conduire à une hospitalisation.

J'ai par ailleurs fait recenser, région par région, les kinésithérapeutes susceptibles de prendre en charge à leur domicile les patients porteurs de maladies respiratoires chroniques ou de maladies susceptibles de générer un encombrement, afin d'éviter qu'une éventuelle dégradation de leur condition ne les conduise à l'hôpital.

Mais à terme, de nombreux patients vont avoir des séquelles, subir une perte de chance faute de kinésithérapie. Les suites de traumatologie, les patients porteurs d'atteintes neurologiques graves et évolutives qui pourraient perdre de l'autonomie, les suites de chirurgie orthopédique, les personnes âgées confinées...

C'est pourquoi j'ai demandé en urgence à monsieur Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, de bien vouloir de publier un texte permettant aux kinésithérapeutes de pratiquer le télésoin, pour que ces patients ne soient pas laissés sans soins essentiels, au moins pendant toute la période de circulation active du virus.

La préservation de la santé publique est bien évidemment un enjeu primordial et essentiel, mais la fermeture des cabinets conduit à d'énormes difficultés économiques pour les kinésithérapeutes qui ne peuvent être indemnisés s'ils suivent les recommandations de leur ordre. Ce texte permettrait en outre de limiter les effets économiques de la fermeture des cabinets.

Vous remerciant de soutenir cette proposition, je vous prie d'agréer, monsieur le ministre de l'Economie et des Finances, l'expression de ma haute considération.


Pascale MATHIEU
Présidente du CNOMK

Copie : monsieur Cedric O, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances et du ministre de l'Action et des Comptes publics, chargé du Numérique